



Constats du CALQ

Numéro 7 – Juin 2004

Impact des sommes additionnelles au Conseil des arts et des lettres du Québec sur les conditions de création, de production et de diffusion

Dans la majorité des pays, le secteur des arts et des lettres ne peut se développer adéquatement sans être soutenu financièrement. Les créateurs et les organismes artistiques sont constamment à la recherche de ressources financières supplémentaires, non seulement dans le but de financer les projets qui émergent, mais, et surtout, pour assurer les frais de subsistance ou de fonctionnement et pour rémunérer décentement les artistes, les créateurs, le personnel de production et les responsables administratifs. À cet égard, les gouvernements et le secteur privé sont appelés à soutenir de façon importante l'ensemble des activités du secteur des arts et des lettres pour en affirmer le développement.

Les contributions des gouvernements constituent des sources appréciables de revenus, quelle que soit la forme des interventions (bourses, subventions, aide directe, mesures fiscales, soutien technique). Elles ont, bien souvent, un effet d'entraînement important qui incitent d'autres partenaires à s'impliquer financièrement dans le secteur des arts et des lettres. Les contributions du secteur privé (entreprises, fondations, particuliers, mécènes) ont également un apport non négligeable et représentent, de plus en plus, une part significative des revenus des organismes.

Au Québec, depuis 1994, le soutien gouvernemental au secteur des arts et des lettres est principalement géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Créé dans la foulée de la *Politique culturelle du Québec*¹, le Conseil a le mandat de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de la littérature, des arts de la scène, des arts multidisciplinaires et des arts médiatiques ainsi qu'en matière de recherche architecturale et en favoriser le rayonnement au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. Il doit également soutenir le perfectionnement des artistes professionnels. Au cours des dernières années, des sommes additionnelles lui ont été accordées principalement pour l'amélioration des conditions de création, de production et de diffusion.

Ce numéro des *Constats du CALQ* évalue les impacts pour le secteur des arts et des lettres des sommes additionnelles confiées au Conseil au cours des dernières années. Nous verrons, en premier lieu, les effets des nouvelles interventions financières auprès des écrivains, des artistes professionnels et des organismes artistiques sans but lucratif qu'il soutient financièrement. Puis dans un second temps, les effets sur les coûts de la main-d'œuvre, servant à rémunérer le personnel régulier et temporaire, au sein des organismes artistiques qui ont bénéficié d'un soutien accru au cours des dernières années. En conclusion, nous présenterons une synthèse des différents impacts en lien avec la dynamique entourant le financement du secteur des arts et des lettres au Québec.

¹ Gouvernement du Québec, *Politique culturelle du Québec – Notre culture, Notre avenir*, ministère des Affaires Culturelles, 1992, 152 pages.

1 L'impact des interventions financières du Conseil

Le Conseil des arts et des lettres disposait, en 2003-2004, d'un montant de 66,8 M\$ pour soutenir le secteur des arts et des lettres au Québec par l'entremise de ses différents programmes de bourses et de subventions à l'intention des écrivains, des artistes professionnels et des organismes artistiques. Cette aide financière, qui constitue un appui fondamental pour le développement du secteur et le rayonnement de la culture québécoise, a augmenté de façon importante au cours des années.

L'aide octroyée par le Conseil a connu une croissance annuelle moyenne de près de 7% depuis sa création. Dans un des numéros précédents des *Constats du CALQ*², nous avons identifié trois périodes pour caractériser l'évolution du financement du secteur des arts et des lettres par le Conseil au fil des ans. La première période correspond aux années de démarrage du Conseil et comprend les années 1994-1995 et 1995-1996. La seconde couvre les années 1996-1997 à 1998-1999 et est particularisée par l'adoption de différentes politiques sectorielles (*Politique de diffusion des arts de la scène, Politique de la lecture et du livre*) qui comportaient des mesures particulières pour soutenir la diffusion, la création et l'écriture. Ces politiques ont entraîné le transfert de nouvelles responsabilités au Conseil et des augmentations au niveau de l'aide financière accordée pour les artistes et les organismes. La troisième période, celle des années 1999-2000 à 2003-2004 est marquée par une croissance importante des sommes octroyées pour l'amélioration de la rémunération et des conditions du personnel régulier et temporaire, le versement de droits et de cachets adéquats, l'amélioration des honoraires pour les frais associés à la création, la production, la diffusion, la circulation des œuvres, des écrivains et des artistes. Au cours de cette période des sommes additionnelles non récurrentes de 12 M\$ en 1999-2000 et 2000-2001, ainsi que des sommes récurrentes totalisant près de 21 M\$³, en 2003-2004, ont contribué à accroître de façon significative les montants de l'aide financière.

Lors de cette troisième période, le Conseil a également bénéficié de certains crédits « dédiés » non récurrents pour régler des problématiques particulières concernant différents organismes, pour l'amélioration et l'acquisition d'équipements spécialisés ou encore pour amoindrir les effets du conflit de travail à la Place des Arts ainsi que du boycott des activités culturelles par les enseignants.

L'aide financière du Conseil a ainsi augmenté de 24,3 M\$ au cours de cette dernière période, soit de 1999-2000 à 2003-2004, et c'est précisément sur celle-ci que porte la présente analyse. Le graphique I illustre l'évolution annuelle de l'aide financière du Conseil depuis sa création. Il montre l'évolution de l'aide financière totale⁴ et celle octroyée aux écrivains et aux artistes professionnels de même qu'aux organismes artistiques.

Au cours de cette troisième période, les organismes artistiques ont également bénéficié d'un soutien financier provenant du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec. Cet organisme, créé en 1999, a pour mandat de favoriser le développement des arts et de la culture au Québec et l'augmentation des sommes disponibles à cet effet⁵. Les organismes soutenus financièrement par le Conseil ont reçu du Fonds plus de 11 M\$ au cours des dernières années, soit l'équivalent de 61% des sommes totales octroyées par cet organisme. Depuis sa création, le Fonds a versé aux organismes soutenus par le Conseil un montant de près de 4 M\$ annuellement pour appuyer des activités de développement organisationnel et les efforts de stabilisation financière, encourager l'innovation et l'expérimentation, contribuer au développement et au rayonnement international ou pour favoriser l'intégration de la relève artistique.

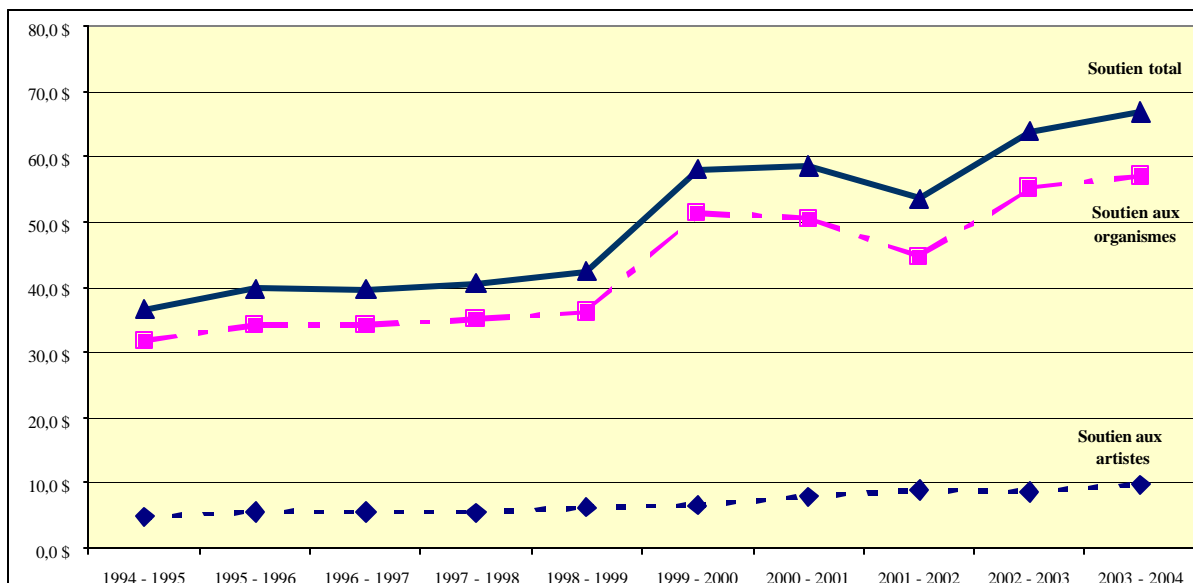
² Hardy, G., « Le secteur des arts et des lettres au Québec : l'évolution de son financement par le Conseil des arts et des lettres du Québec », *Constats du CALQ*, Conseil des arts et des lettres du Québec, numéro 2, mai 2002, 12 pages.

³ Incluant un montant de 350 000 \$ confié au Conseil dans le cadre de la *Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle* en 2003-2004.

⁴ Les montants de l'aide financière sont ceux qui apparaissent dans les rapports annuels du Conseil pour les années considérées.

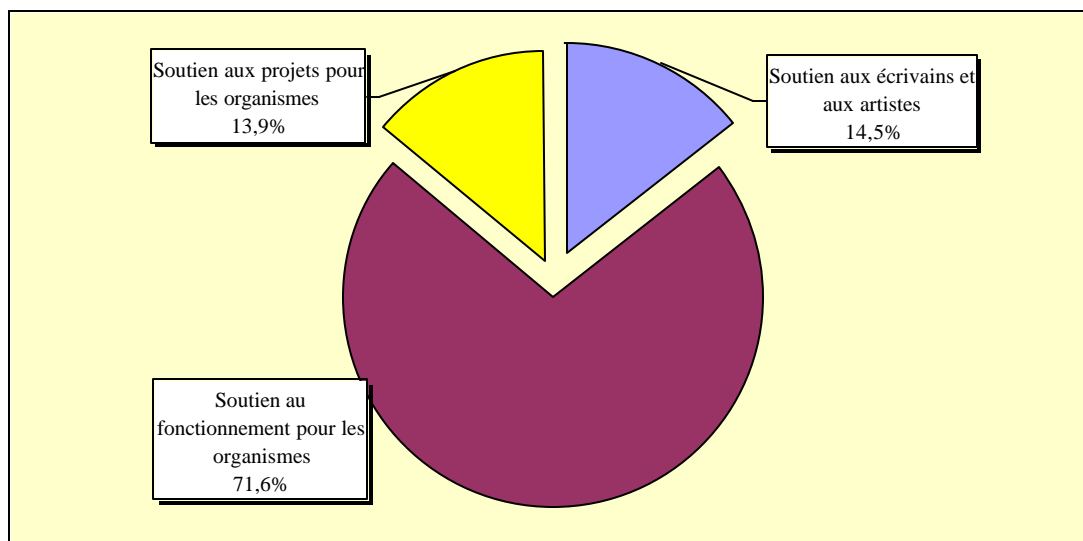
⁵ Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec, *Rapport d'activité*, 2002, 18 pages.

Graphique I
Évolution de l'aide financière du Conseil des arts et des lettres du Québec
de 1994-1995 à 2003-2004 (en millions de \$)



Cette première partie identifie les impacts liés à l'accroissement des sommes versées dans le cadre du programme de bourse aux écrivains et aux artistes professionnels, de même que celles octroyées aux organismes par l'entremise des différents programmes de subventions du Conseil. Pour évaluer ces impacts, deux années financières ont été prises en considération, soit 1998-1999 et 2003-2004⁶. D'emblée, nous pouvons signaler que 14,5 % des sommes additionnelles ont été versées aux écrivains et aux artistes professionnels et que 85,5 % ont permis d'accroître l'aide octroyée aux organismes artistiques. Le graphique II illustre cette répartition.

Graphique II
Répartition des sommes additionnelles confiées au Conseil des arts et des lettres du Québec
pour le secteur des arts et des lettres



⁶ Les données annuelles sur l'aide financière octroyée par le Conseil des arts et des lettres du Québec au cours des dix dernières années seront présentées dans un document à paraître à l'automne 2004.

1.1 L'impact sur les conditions de création des écrivains et des artistes professionnels

La création artistique est essentielle à l'enrichissement culturel, social et économique du Québec et vitale pour l'industrie culturelle québécoise ; sans elle, la production culturelle et toute cette industrie qui la soutient n'existeraient pas. Un manuscrit est requis pour la production d'un livre, un scénario pour un film, un ensemble de tableaux, de photographies ou de sculptures pour une exposition dans un musée, un centre d'exposition, un centre d'artistes ou une galerie d'art, etc. Les produits et services culturels au Québec existent grâce au travail de ses créateurs, de ses écrivains et de ses artistes.

Pour le Conseil, l'amélioration des conditions de création doit se faire par un soutien accru aux écrivains et aux artistes professionnels, par l'octroi de moyens financiers leur permettant de réaliser leurs projets de recherche et de création et par un soutien dans l'évolution de leur carrière. Obtenir une bourse du Conseil constitue pour les artistes ou les écrivains un atout majeur favorisant le développement de leur carrière. Ils estiment d'ailleurs que ces bourses « *jouent un rôle primordial dans leur carrière artistique et ils les utilisent à diverses fins qui correspondent à leurs activités et à leurs disciplines artistiques. Par exemple, les auteurs se servent souvent de ces fonds pour acheter du temps, alors que les artistes des arts visuels et médiatiques les emploient pour acheter des matériaux souvent coûteux qui feront partie du produit final*⁷ ».

L'aide financière attribuée dans le cadre du programme de bourses est ainsi un moyen essentiel et tangible d'améliorer la situation économique, les compétences et les conditions de création des écrivains et des artistes professionnels, à toutes les étapes de leur carrière et sur tout le territoire québécois. Elle leur permet, généralement, de disposer des ressources nécessaires à la création d'œuvres et à la réalisation d'activités liées à leur démarche artistique.

– Augmentation significative des sommes octroyées et du nombre de boursiers

Les sommes octroyées ont augmenté de 3,5 M\$ au cours des dernières années. Elles sont passées de 6,2 M\$ en 1998-1999 à près de 10 M\$ en 2003-2004, une hausse de 57 % au cours de cette période et une croissance annuelle moyenne⁸ de l'ordre de 9,4 %. Ces augmentations ont permis à un plus grand nombre d'écrivain et d'artistes professionnels d'obtenir une bourse pour la réalisation de leurs projets de recherche et de création ou pour soutenir l'évolution de leur carrière. Le nombre de boursiers est, en effet, passé de 804 à 1 220 au cours de ces années, soit une hausse de 52 % permettant ainsi à 416 boursiers de plus de réaliser leurs projets.

La bourse moyenne pour la réalisation des projets est également plus importante. L'augmentation enregistrée doit toutefois tenir compte des modifications importantes au programme de bourse du Conseil au cours de ces années. En 1999-2000, les collectifs d'artistes⁹ sont admis dans le cadre du programme de bourses, contribuant ainsi à hausser le nombre de boursiers dans la réalisation de certains projets et à diminuer le montant de la bourse moyenne. En 2003-2004, 1 028 projets ont été soutenus financièrement, dont 96 impliquaient plus d'un artiste. En tenant compte de cette particularité, la bourse moyenne par projet est passée de 7 740 \$ à 9 505 \$ au cours des années, soit une hausse annuelle moyenne de 4,2 %.

– Accroissement important pour les projets de recherche et de création

Le soutien financier accordé par le Conseil aux artistes et aux écrivains professionnels se répartit en différents groupes selon la nature des projets. Le premier groupe concerne les projets de **recherche et de création** et est ouvert à toutes les disciplines artistiques. Le second regroupe les projets de **création et diffusion** : qu'il s'agisse de commandes d'œuvres, d'accueil d'artistes en résidence ou de spectacles littéraires, ces projets de recherche et

⁷ WME Consulting Associates, *L'incidence des subventions du Conseil des Arts sur la carrière des artistes individuels*, Conseil des Arts du Canada, mars 2000, p. 4.

⁸ Le taux de croissance annuel moyen est calculé selon la formule de l'intérêt composé :

$T = ((n-1 \sqrt[n]{Y/X}) - 1) * 100$, où **Y** est la dernière année, **X** est l'année de début, et **n** le nombre d'années

⁹ Un collectif désigne un groupe d'artistes quel qu'en soit le nombre.

de création doivent mener à des activités de diffusion. Le troisième groupe est axé sur le *soutien à la carrière* : il offre la possibilité de réaliser des activités de perfectionnement, d'occuper un studio ou un atelier au Québec ou à l'étranger, d'obtenir une bourse ou un prix qui reconnaît la contribution de l'artiste ou de l'écrivain à la vitalité culturelle du Québec dans leur secteur ou dans leur région. Le quatrième groupe concerne les projets de *déplacement* et permet aux artistes et aux écrivains de participer à des activités reliées à leur art ou au rayonnement de leur carrière au Québec ou à l'étranger. Finalement le dernier groupe a trait aux *ententes spécifiques* avec certaines régions ou municipalités. Ce sont des ententes de partenariat qui visent à répondre aux priorités et aux besoins d'une collectivité régionale ou municipale en matière de développement dans le domaine des arts et des lettres¹⁰.

La majorité des sommes octroyées annuellement par le Conseil aux artistes sont pour des projets de recherche et de création. En 2003-2004, une somme additionnelle de 2,8 M\$ a permis d'accroître le nombre de boursiers (161 boursiers de plus) et l'aide moyenne accordée pour la réalisation de chacun de ces projets. La croissance annuelle moyenne de l'aide pour les projets de recherche et de création atteint 9,4 % au cours de ces années et celle du nombre de boursiers s'élève à 6 %. L'aide moyenne par projet et par boursier, en 1998-1999, s'établissait à 10 507 \$, elle se chiffrait, en 2003-2004, à 13 975 \$ pour chacun des projets soutenus (14 020 \$ pour les projets impliquant un seul boursier et 13 438 \$ pour ceux regroupant plus d'un boursier).

Les sommes consenties aux déplacements tant au Québec qu'à l'extérieur du territoire pour favoriser la participation d'un artiste ou d'un écrivain comme personne-ressource à une conférence, un séminaire, un symposium ou un colloque, donner un concert, un spectacle ou assister à une représentation publique de son œuvre, passer une audition ou participer à un concours sont également plus importantes. Elles ont augmenté, en moyenne de 10,6 % par année depuis 1998-1999, permettant à plus d'artistes et d'écrivains de participer activement à différents événements favorisant le développement de leur carrière ; 154 boursiers de plus ont pu bénéficier d'un tel soutien en 2003-2004.

Tableau 1
Nombre de boursiers et sommes octroyées en 1998-1999 et en 2003-2004
selon les regroupements de l'aide financière (en milliers de \$)

Regroupement	1998-1999		2003-2004		Taux de croissance annuel moyen ¹¹	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Recherche et création	475	4 991,1 \$	636	7 826,1 \$	6,0 %	9,4 %
Création / diffusion	47	346,2 \$	53	363,4 \$	2,4 %	1,0 %
Soutien à la carrière	81	574,7 \$	104	747,3 \$	5,1 %	5,4 %
Déplacement	201	312,9 \$	355	516,7 \$	12,0 %	10,6 %
Ententes spécifiques	-	-\$	72	315,5 \$	n.a.	n.a.
Total	804	6 224,9 \$	1 220	9 769,0 \$	8,7 %	9,4 %

– Davantage d'écrivains et d'artistes de la relève parmi les boursiers

Le programme de bourses assure un soutien financier aux écrivains et aux artistes professionnels à toutes les étapes de leur carrière. À cet égard, deux types de bourses le caractérisent et sont attribuées selon le parcours artistique des écrivains et des artistes. Les bourses de « Type A » sont destinées aux artistes et écrivains qui comptent plus de dix années de pratique professionnelle au Québec ou à l'étranger, et les bourses de « Type B » servent à soutenir les artistes et écrivains qui comptent de deux à dix années de pratique professionnelle au Québec ou à l'étranger. Ce dernier type est reconnu comme regroupant des artistes et écrivains de la relève¹².

¹⁰ Pour plus de détails, se référer au site Web du Conseil : www.calq.gouv.qc.ca

¹¹ Ce taux est une mesure relative des augmentations ; son interprétation doit tenir compte de l'importance des nombres et des montants.

¹² Les personnes âgées de moins de 35 ans sont considérées comme faisant partie de la relève par divers organismes dont le Secrétariat à la jeunesse et l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Parmi les 416 boursiers de plus à obtenir une bourse en 2003-2004, 230 sont associés au Type B et identifiés comme faisant partie de la relève artistique. L'aide octroyée à ce type de boursiers a augmenté de 8,5 % par année depuis 1998-1999, passant de 3,6 M\$ à 5,3 M\$. Le nombre de boursiers a, quant à lui, progressé de 7,8 % permettant à plus de boursiers de réaliser leur projet.

Les écrivains et artistes plus aguerris et comptant plus d'années de pratique professionnelle sont également plus nombreux à obtenir une bourse. Bien que l'augmentation du nombre de boursiers du Type A soit moindre comparativement à celle de Type B, il n'en demeure pas moins que la présence de ces artistes et écrivains a connu une croissance importante au fil des ans. Leur nombre est en effet passé de 302 en 1998-1999, à 488 en 2003-2004, soit 186 boursiers de plus à recevoir un soutien financier pour réaliser leur projet. L'aide financière qui leur a été octroyée a connu une croissance annuelle moyenne de 10,7 % au cours de ces années.

Tableau 2
Nombre de boursiers et sommes octroyées en 1998-1999 et en 2003-2004
selon le type de bourses (en milliers de \$)

Type de bourses	1998-1999		2003-2004		Taux de croissance annuel moyen	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Plus de 10 ans de pratique professionnelle (Type A)	302	2 667,2 \$	488	4 427,6 \$	10,1%	10,7 %
2 ans à 10 ans de pratique professionnelle (Type B)	502	3 557,8 \$	732	5 341,4 \$	7,8 %	8,5 %
Total	804	6 224,9 \$	1 220	9 769,0 \$	8,7 %	9,4 %

– Soutien accru aux écrivains et aux artistes sur l'ensemble du territoire québécois

Les sommes additionnelles ont contribué à améliorer les conditions de création des artistes et écrivains établis sur l'ensemble du territoire québécois de même qu'à maintenir une présence et un dynamisme culturel dans toutes les régions du Québec particulièrement dans les régions autres que celles de la Capitale-Nationale et de Montréal. En 2003-2004, ces sommes ont permis à 125 artistes et écrivains de plus résidant à l'extérieur des grands centres d'obtenir un soutien financier pour réaliser leur projet de recherche et de création ou pour apporter un soutien à leur carrière. Les boursiers de ces régions ont bénéficié d'une aide additionnelle de plus de 0,7 M\$ comparativement à 1998-1999.

Pour leur part, les artistes et écrivains demeurant dans les régions de la Capitale-Nationale et de Montréal ont également bénéficié d'un soutien additionnel important. La région de la Capitale-Nationale comptait 33 boursiers de plus en 2003-2004, et celle de Montréal, 258 boursiers de plus comparativement à 1998-1999.

Tableau 3
Nombre de boursiers et sommes octroyées en 1998-1999 et en 2003-2004
selon un regroupement des régions administratives (en milliers de \$)

Regroupement des régions	1998-1999		2003-2004		Taux de croissance annuel moyen	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Capitale-Nationale	66	419,2 \$	99	775,3 \$	8,4 %	13,1 %
Montréal	535	4 199,3 \$	793	6 671,2 \$	8,2 %	9,7 %
Autres régions	203	1 606,4 \$	328	2 322,5 \$	10,1 %	7,7 %
Total	804	6 224,9 \$	1 220	9 769,0 \$	8,7 %	9,4 %

– Hausse importante dans tous les secteurs artistiques

Tous les secteurs artistiques ont bénéficié d'augmentations relativement importantes, tant en termes de nombre de boursiers que des sommes attribuées. Les augmentations annuelles moyennes des sommes octroyées sont de 8 % pour le secteur des arts de la scène (+1,1 M\$), de 9,5 % pour le secteur des arts visuels et des arts médiatiques (+1,8 M\$) et de 12,3 % pour celui de la littérature (+0,7 M\$). Certaines disciplines ont enregistré d'importantes augmentations, plus particulièrement les arts médiatiques (+18,6 %), le théâtre et le cirque (+12,9 %), ainsi que la danse (+11,9 %).

Tableau 4
Nombre de boursiers et sommes octroyées en 1998-1999 et en 2003-2004
selon les secteurs et les disciplines artistiques (en milliers de \$)

Secteurs et disciplines artistiques	1998-1999		2003-2004		Taux de croissance annuel moyen	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Arts multidisciplinaires	25	171,3 \$	27	148,5 \$	1,6 %	-2,8 %
Danse	39	304,1 \$	66	534,6 \$	11,1 %	11,9 %
Musique	258	1 422,7 \$	385	1 989,7 \$	8,3 %	6,9 %
Théâtre et arts du cirque	51	330,6 \$	81	606,4 \$	9,7 %	12,9 %
Arts de la scène	373	2 228,6 \$	559	3 279,1 \$	8,4 %	8,0 %
Architecture	9	97,4 \$	16	82,8 \$	12,2 %	-3,2 %
Arts médiatiques	75	779,5 \$	162	1 830,9 \$	16,7 %	18,6 %
Métiers d'art	40	278,6 \$	39	326,0 \$	-0,5 %	3,2 %
Arts visuels	213	1 928,5 \$	282	2 617,3 \$	5,8 %	6,3 %
Arts visuels et arts médiatiques	337	3 084,0 \$	499	4 857,0 \$	8,2 %	9,5 %
Littérature	94	912,4 \$	162	1 632,9 \$	11,5 %	12,3 %
Total	804	6 224,9 \$	1 220	9 769,0 \$	8,7 %	9,4 %

1.2

L'impact sur les conditions de création, de production et de diffusion des organismes artistiques

Le Conseil offre une aide financière aux organismes de production en arts de la scène, aux diffuseurs spécialisés (incluant les festivals locaux et régionaux), aux centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques, aux périodiques culturels, aux événements nationaux et internationaux, ainsi qu'aux associations professionnelles, regroupements nationaux et organismes de services. Cette aide vise à soutenir le fonctionnement des organismes artistiques et/ou à permettre la réalisation de projets de production, de promotion, de diffusion hors Québec, de circulation sur le territoire québécois, d'accueil de spectacles étrangers, dans les différents secteurs artistiques. Les sommes additionnelles devaient, pour leur part, améliorer la rémunération et les conditions du personnel régulier et temporaire, permettre le versement de droits et de cachets adéquats, améliorer les honoraires pour les frais associés à la création, à la production, à la diffusion, à la circulation des œuvres, des écrivains et des artistes, à la sensibilisation et au développement des publics.

Les organismes artistiques ont bénéficié d'un soutien financier additionnel s'élevant à 20,8 M\$ en 2003-2004 représentant ainsi une croissance annuelle moyenne de 9,5 % de l'aide octroyée comparativement à 1998-1999. Un montant de 17,4 M\$ a permis d'accroître l'aide au fonctionnement pour les organismes et une somme de 3,4 M\$ a été réservée pour la réalisation de différents projets nécessitant un financement ponctuel.

– Augmentation des sommes octroyées et du nombre d'organismes au fonctionnement

Le soutien au fonctionnement reconnaît la qualité artistique de certains organismes et leur apport à l'avancement d'une discipline. Il procure également un financement stable aux organismes et facilite la réalisation de leur mandat, de leurs orientations artistiques et de leur programmation annuelle. Cette aide financière contribue, à cet égard, à améliorer les conditions de création, de production et de diffusion des organismes artistiques.

En 2003-2004, une somme de 48,9 M\$ a été octroyée à 326 organismes pour soutenir leur fonctionnement de base et leur assurer une certaine stabilité financière dans la réalisation de leurs activités. Cette aide financière a augmenté de 9,2 % annuellement depuis 1998-1999, a permis d'accueillir 54 organismes de plus au fonctionnement et d'accorder un montant additionnel de 17,4 M\$ à l'ensemble des organismes artistiques. L'aide moyenne versée à chaque organisme atteignait 149 957 \$ en 2003-2004 comparativement à 115 678 \$ en 1998-1999, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 5,3 % au cours de cette période. Chaque organisme pouvait ainsi compter sur une aide additionnelle de 34 279 \$ en 2003-2004.

Il faut par ailleurs considérer que la présence de grands organismes¹³ bénéficiant d'un soutien plus élevé influence à la hausse l'aide moyenne consentie. Ces organismes, réputés pour être des institutions nationales, ont acquis une renommée internationale, emploient un grand nombre d'artistes québécois, de techniciens et de travailleurs culturels et sont des piliers au sein de la communauté artistique pour la formation et le perfectionnement des jeunes artistes québécois. Si nous considérons l'aide octroyée sans la présence de ces grands organismes, l'aide moyenne s'élève à 88 237 \$ en 1998-1999 et à 115 393 \$ en 2003-2004, présentant une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 5,5 % et permettant aux organismes de disposer d'un montant additionnel de 27 126 \$.

En 2003-2004, 129 organismes de production en arts de la scène (arts multidisciplinaires, danse, musique, théâtre et arts du cirque) ont obtenu pour leur fonctionnement un soutien financier de 34,2 M\$. Il s'agit d'un montant additionnel de près de 11,7 M\$ qui leur a été consenti par rapport à 1998-1999. L'aide attribuée pour le fonctionnement des organismes en arts de la scène a connu une croissance annuelle moyenne de 8,8 % au cours de ces années. Cette croissance a été particulièrement importante pour les organismes de musique et de danse qui enregistrent respectivement des hausses annuelles moyennes de 9,7 % et de 11,7 % au cours des dernières années. Pour ces deux disciplines, si nous enlevons l'aide allouée aux grands organismes, la croissance annuelle moyenne des sommes attribuées est légèrement inférieure et s'établit à 9,4 % pour les organismes de danse et à 10,7 % pour ceux de la musique.

De leur côté, les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques ont bénéficié d'une aide additionnelle de 1,4 M\$ pour leur fonctionnement en 2003-2004. C'est une augmentation annuelle moyenne de 8,2 % qui leur procure une somme additionnelle de 20 000 \$ par organisme. L'aide moyenne consentie à chacun des centres est passée de 48 061 \$ à près de 68 000 \$, soit une hausse annuelle de 7,1 %.

Pour les périodiques culturels, l'aide au fonctionnement a connu une croissance annuelle moyenne de 6,9 % passant de 0,8 M\$ à 1,2 M\$. Chaque organisme a bénéficié d'un soutien additionnel de près de 9 000 \$ en 2003-2004.

– Progression des sommes octroyées et du nombre de projets soutenus

Le soutien aux projets est une aide ponctuelle accordée aux organismes pour leur permettre de réaliser des projets de production, de diffusion hors Québec, de circulation sur le territoire québécois, d'accueillir des spectacles étrangers ou de réaliser des activités de promotion. Cette forme d'aide, en plus de soutenir les organismes de la relève dans la réalisation de projets de création et de production, prolonge la durée de vie des productions et des expositions québécoises, maintient une réciprocité dans les échanges culturels multilatéraux et contribue à enrichir la programmation artistique offerte aux différents publics québécois.

Plus de 8M\$ ont permis, en 2003-2004, la réalisation de 577 projets soit 224 de plus qu'en 1998-1999. Les sommes octroyées ont augmenté de 3,4 M\$ comparativement à 1998-1999, passant de 4,8 M\$ à 8,2 M\$, soit une croissance annuelle moyenne de 11,3 % de l'aide financière.

¹³ Les Grands Ballets canadiens, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Montréal et le Théâtre du Nouveau Monde ont bénéficié d'une aide au fonctionnement totalisant 11,8 M\$ en 2003-2004.

Tableau 5

Nombre d'organismes et soutien au fonctionnement en 1998-1999 et en 2003-2004 (en milliers de \$)

Soutien au fonctionnement	1998-1999		2003-2004		Taux de croissance annuel moyen	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Arts de la scène	109	22 491,3 \$	129	34 215,4 \$	3,4 %	8,8 %
- <i>Arts multidisciplinaires</i>	7	465,5 \$	6	635,2 \$	-3,0 %	6,4 %
- <i>Danse</i>	16	3 155,7 \$	22	5 008,8 \$	6,6 %	9,7 %
- <i>Musique</i>	27	8 198,0 \$	36	14 266,8 \$	5,9 %	11,7 %
- <i>Théâtre et arts du cirque</i>	59	10 672,1 \$	65	14 304,6 \$	2,0 %	6,0 %
Événements nationaux et internationaux	22	2 068,6 \$	28	3 196,4 \$	4,9 %	9,1 %
Diffuseurs spécialisés	33	1 849,9 \$	52	3 794,3 \$	9,5 %	15,5 %
Périodiques culturels	28	829,9 \$	30	1 157,3 \$	1,4 %	6,9 %
Associations professionnelles, regroupements nationaux et organismes de services	21	1 389,2 \$	25	2 316,5 \$	3,5 %	10,8 %
Centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques	59	2 835,6 \$	62	4 206,2 \$	1,0 %	8,2 %
Total	272	31 464,4 \$	326	48 886,1 \$	3,7 %	9,2 %

– *Accroissement appréciable pour les projets de diffusion hors Québec*

L'aide versée pour soutenir des projets de diffusion hors Québec, à la fois pour des projets de tournées et de développement de marchés, a connu une croissance fort appréciable depuis 1998-1999. Les sommes accordées ont augmenté de près de 19 % permettant la réalisation de 96 projets de plus à l'extérieur du Québec et d'accroître le rayonnement culturel du Québec ailleurs au Canada et à l'étranger.

Il a été démontré, dans le numéro 6 des *Constats du CALQ*¹⁴, que la diffusion internationale des productions québécoises en arts de la scène contribue à accroître la durée de vie des productions, procure des revenus appréciables aux organismes, prolonge les contrats des artistes et des travailleurs culturels, tout en leur procurant des revenus additionnels. Le nombre de tournées et de représentations de même que le nombre de personnes impliquées dans la réalisation des tournées ont connu une croissance importante au cours des dernières années. En 2002-2003, près de 4 M\$ ont été versés en salaires et cachets au personnel artistique, de production et de gestion, de même qu'en droits d'auteurs et de suite, pour la réalisation des tournées à l'extérieur du Québec.

Pour les tournées au Québec, les sommes accordées sont plus importantes. Elles sont passées de 0,8 M\$ à 1,1 M\$ au cours des dernières années, favorisant la réalisation de 31 tournées de plus sur l'ensemble du territoire québécois. Ces tournées contribuent également à prolonger la durée de vie des productions et à accroître pour les artistes et les travailleurs culturels les périodes d'emploi, de même que leurs revenus¹⁵. Plus de 2M\$ furent versés en salaires, cachets et droits en 2002-2003 pour rémunérer l'ensemble du personnel et les créateurs impliqués dans la réalisation des différentes tournées sur tout le territoire québécois.

En 2003-2004, le Conseil a accordé un soutien financier à 519 organismes différents¹⁶ dans le cadre de ses programmes de subventions. Il s'agit de 95 organismes de plus qu'en 1998-1999 qui ont pu compter sur un soutien financier pour leur fonctionnement ou pour appuyer la réalisation de différents projets ponctuels.

¹⁴ Hardy, G., «La diffusion hors Québec des productions québécoises en arts de la scène de 2000-2001 à 2002-2003 », *Constats du CALQ*, Conseil des arts et des lettres du Québec, numéro 6, mai 2004, 22 pages.

¹⁵ Bernard, A., «La circulation des productions québécoises en arts de la scène au Québec en 2000-2001 », *Constats du CALQ*, Conseil des arts et des lettres du Québec, numéro 4, février 2003, 14 pages.

¹⁶ Certaines modifications aux programmes du Conseil permettent aux individus tels les commissaires en arts visuels de se prévaloir d'un soutien financier dans le cadre des programmes s'adressant aux organismes. Ces modifications ont contribué à accroître le nombre d'organismes comparativement à 1998-1999.

Tableau 6

Nombre de projets et soutien aux projets en 1998-1999 et en 2003-2004 (en milliers de \$)

Soutien aux projets	1998-1999		2003-2004		Taux de croissance annuel moyen	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Projets de production	98	1 654,7 \$	111	2 191,3 \$	2,5 %	5,8 %
- <i>Arts multidisciplinaires</i>	6	89,5 \$	6	137,7 \$	0,0 %	9,0 %
- <i>Danse</i>	16	396,0 \$	29	576,1 \$	12,6 %	7,8 %
- <i>Musique</i>	31	462,8 \$	36	602,7 \$	3,0 %	5,4 %
- <i>Théâtre et arts du cirque</i>	45	706,4 \$	40	874,8 \$	-2,3 %	4,4 %
Circulation de spectacles au Québec	63	771,8 \$	94	1 058,8 \$	8,3 %	6,5 %
Diffusion hors Québec des arts de la scène et de la littérature	78	1 035,2 \$	174	2 447,4 \$	17,4 %	18,8 %
Accueil de spectacles étrangers	9	253,3 \$	21	512,4 \$	18,5 %	15,1 %
Diffuseurs spécialisés	8	71,0 \$	4	228,4 \$	-12,9 %	26,3 %
Promotion de la création littéraire	11	92,3 \$	15	120,8 \$	6,4 %	5,5 %
Promotion et diffusion des arts visuels et des arts médiatiques	50	509,1 \$	75	885,9 \$	8,4 %	11,7 %
Autres programmes *	36	388,0 \$	83	707,2 \$	18,2 %	12,8 %
Total	353	4 775,3 \$	577	8 152,2 \$	10,3 %	11,3 %

*Associations professionnelles, périodiques culturels, ententes de coopération, saisons du Québec, etc.

– *Soutien accru aux organismes de toutes les régions du Québec*

Les sommes additionnelles obtenues par le Conseil ont favorisé l'amélioration des conditions de création, de production et de diffusion des organismes de toutes les régions du Québec et assuré la vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire québécois. Les organismes des régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale ont bénéficié d'un soutien financier additionnel de 2,8 M\$ en 2003-2004, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de près de 9 % des sommes octroyées comparativement à 1998-1999. Ceux de la Capitale-Nationale ont profité d'une aide additionnelle de 3,6 M\$, une hausse annuelle moyenne de 9,4 % au fil des ans, alors que ceux de la région de Montréal ont obtenu une somme supplémentaire de 14,9 M\$, soit une hausse de près de 10 % annuellement.

Tableau 7

Nombre d'organismes et soutien financier total selon un regroupement des régions en 1998-1999 et en 2003-2004 (en milliers de \$)

Regroupement des régions	1998-1999		2003-2004		Taux de croissance annuel moyen	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Capitale-Nationale	50	6 246,9 \$	64	9 810,1 \$	5,1 %	9,4 %
Montréal	247	24 700,8 \$	316	39 574,7 \$	5,1 %	9,9 %
Autres régions	110	5 282,9 \$	132	8 088,5 \$	3,7 %	8,9 %
Hors Québec*	3	9,0 \$	7	37,0 \$	18,5 %	32,7 %
Total	410	36 239,6 \$	519	57 038,3 \$	4,8 %	9,5 %

* Commission internationale du théâtre francophone (CITF)

L'impact sur les coûts de la main-d'œuvre des organismes artistiques

Les organismes artistiques emploient chaque année un nombre important d'artistes et de travailleurs culturels pour assurer leur fonctionnement et la réalisation de leurs activités. Il est reconnu qu'un très grand nombre de ces emplois sont temporaires et que la rémunération proposée est souvent inadéquate pour toutes les catégories de personnel, des artistes aux gestionnaires. Le portrait socioéconomique des artistes, élaboré par le ministère de la Culture et des Communications sur la base des revenus réalisés en 2001¹⁷, « *faisait la démonstration que plusieurs artistes et créateurs subsistent dans une précarité économique difficilement acceptable ou occupent un double emploi pour arriver à vivre décemment (...) et signalait d'importantes fluctuations de revenus imputables au caractère intermittent de certaines activités artistiques*¹⁸ ».

Toute augmentation de la rémunération du personnel passe nécessairement par un accroissement des revenus des organismes artistiques qui les embauchent. Ces revenus proviennent de leurs activités (droits d'entrée, vente de spectacles ou de produits), de l'aide des différents gouvernements (provincial, fédéral et municipal) et du secteur privé (dons, commandites, *etc.*). L'ensemble de ces revenus détermine les niveaux d'activités et de rémunération, en tenant compte des conventions collectives et des règles, normes et barèmes en vigueur, s'il y a lieu. Toutefois, toute hausse de la rémunération du personnel présupposent un plan de financement stable et récurrent de la part des organismes.

Nous considérons dans cette seconde partie, l'importance des coûts en main-d'œuvre pour les organismes et leur évolution au cours des dernières années, pour évaluer l'impact des augmentations de revenus, particulièrement de l'aide octroyée par le Conseil des arts et des lettres du Québec, sur la rémunération du personnel régulier et temporaire. Les données utilisées proviennent des rapports financiers transmis par les organismes qui sont soutenus financièrement par le Conseil. Cette source d'information, bien qu'elle présente des données agglomérées, a l'avantage de positionner les coûts de la main-d'œuvre dans l'ensemble des dépenses des organismes et de pouvoir en comparer l'évolution par rapport aux dépenses et aux différentes sources de revenus. Pour les besoins de cette analyse, nous avons retenu 254 organismes¹⁹, soit ceux qui ont obtenu un soutien financier continu de la part du Conseil entre 1998-1999 et 2002-2003.

2.1

L'impact sur les coûts en main-d'œuvre pour l'ensemble des organismes artistiques

– Une hausse significative des revenus au cours des dernières années

Comparativement à 1998-1999, les organismes disposaient, en 2002-2003, de 47 M\$ de plus pour assurer leur fonctionnement et la réalisation de l'ensemble de leurs activités. Leurs revenus ont connu une croissance annuelle moyenne de plus de 7 %, passant de 145,4 M\$ à 192,4 M\$.

Ces revenus supplémentaires proviennent principalement des différents gouvernements. L'aide publique a connu une croissance annuelle moyenne de 7,6 %, au cours de ces années, apportant aux organismes une somme additionnelle de 25 M\$. L'aide du secteur privé a augmenté de 11,6 M\$, présentant une croissance annuelle moyenne de plus de 14 %. De leur côté, les revenus provenant des activités artistiques ont connu une croissance annuelle de l'ordre 4,4 %, procurant aux organismes 10,4 M\$ de plus en 2002-2003. Ce taux de croissance est supérieur à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation qui a connu une hausse de 2,3 % par année au cours de cette période²⁰.

¹⁷ Ministère de la Culture et des Communications, *Portrait socioéconomique des artistes – Pour mieux vivre de l'art*, rendu public le 24 avril 2004, 42 pages.

¹⁸ Ministère de la Culture et des Communications, *Pour mieux vivre de l'art- Cahier des propositions*, avril 2004, p. 3.

¹⁹ Organismes de production en arts de la scène, diffuseurs spécialisés (incluant les festivals locaux et régionaux), centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques, périodiques culturels, événements nationaux et internationaux, ainsi que les associations professionnelles, les regroupements nationaux et les organismes de services.

²⁰ Statistique Canada, site Web : http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/econ46_f.htm

– *Un soutien financier plus important de la part du gouvernement du Québec*

Cette importante croissance des contributions du secteur public aux organismes est largement attribuable aux sommes additionnelles consenties par le gouvernement du Québec. Entre 1998-1999 et 2002-2003, le gouvernement du Québec a accordé une aide additionnelle de 17,2 M\$ à ces organismes, représentant une hausse annuelle moyenne de 8,5 %. Cette aide a principalement été attribuée par l'entremise du Conseil des arts et des lettres du Québec qui leur a versé 14 M\$ de plus, dont 82 % a servi pour soutenir leur fonctionnement (11,5 M\$) et 18 % pour la réalisation de différents projets de tournées, de promotion et autres. Les différents ministères et organismes ont également participé à cette augmentation, entre autres le Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec qui a octroyé des montants relativement importants pour la résorption des déficits accumulés par certains organismes et soutenir leur développement organisationnel au cours de ces années.

La participation financière du gouvernement du Canada est également plus élevée dans le financement des organismes. Ses contributions ont augmenté de 19,7 M\$ à 27,2 M\$, soit une aide additionnelle de plus de 7 M\$ et une hausse annuelle moyenne de 8,3 %. Le soutien financier apporté par les municipalités et les autres partenaires gouvernementaux a progressé annuellement de 1 %, procurant aux organismes près de 0,4 M\$ de plus, en 2002-2003, comparativement à 1998-1999.

Toutes ces augmentations aux revenus des organismes ont contribué, au cours des dernières années, à accroître la rémunération de l'ensemble du personnel ainsi qu'à maintenir ou à hausser le nombre d'activités tant au Québec qu'à l'extérieur.

Tableau 8
Revenus des organismes artistiques en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Revenus (254 organismes)	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen ²¹
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	55 633,7 \$	38,3 %	65 997,2 \$	34,3 %	4,4 %
Soutien privé	16 474,2 \$	11,3 %	28 104,9 \$	14,6 %	14,3 %
Soutien public	73 291,2 \$	50,4 %	98 269,2 \$	51,1 %	7,6 %
- Gouvernement du Québec	44 466,0 \$	30,6 %	61 666,8 \$	32,1 %	8,5 %
- Conseil des arts et des lettres	36 625,7 \$	25,2 %	50 644,4 \$	26,3 %	8,4 %
- Autres ministères et organismes	7 840,3 \$	5,4 %	11 022,4 \$	5,7 %	8,9 %
- Gouvernement du Canada	19 739,1 \$	13,6 %	27 168,0 \$	14,1 %	8,3 %
- Gouvernements municipaux et autres	9 086,1 \$	6,2 %	9 434,4 \$	4,9 %	0,9 %
Total des revenus	145 399,1 \$	100,0 %	192 371,4 \$	100,0 %	7,2 %

– *Augmentation des coûts de la main-d'œuvre*

Les coûts de la main-d'œuvre regroupent l'ensemble des sommes versées en salaires, cachets, honoraires et droits (d'auteurs, d'exposition, de suite, *etc.*) au personnel et aux différents collaborateurs au cours d'une année, ainsi que les contributions payées par les organismes à titre d'employeur (Commission de santé et sécurité au travail (CSST), Assurance emploi, *etc.*) pour couvrir les avantages sociaux consentis à l'ensemble du personnel. Ces coûts s'élevaient à 100,9 M\$ et représentaient 53 % de l'ensemble des dépenses engagées en 2002-2003.

Au cours des dernières années, les coûts de la main-d'œuvre ont augmenté. Ils ont connu une croissance annuelle moyenne de 6,1 % entre les années 1998-1999 et 2002-2003, passant de 79,7 M\$ à plus de 100 M\$ ce qui signifie qu'une somme additionnelle de 21,2 M\$ a été consacrée à la main-d'œuvre en 2002-2003, soit plus de 45 % des revenus supplémentaires engendrés par les organismes au cours de cette période. Ces augmentations ont permis de hausser la rémunération du personnel, d'engager des effectifs additionnels pour certaines

²¹ Ce taux est une mesure relative des augmentations ; son interprétation doit tenir compte de l'importance des montants.

fonctions, d'augmenter le temps de travail rémunéré ou encore le volume d'activités réalisées au cours d'une année.

Les autres dépenses, regroupant l'ensemble des frais afférents à la création, à la production et à la diffusion (déplacement lors des tournées, décors, costumes, location de locaux ou d'équipements), celles liées à la recherche de financement et à la mise en marché ainsi que les frais d'entretien, de chauffage, d'électricité et d'assurance ont, pour leur part, augmenté de près de 8 % annuellement, passant de 65,4 M\$ en 1998-1999 à 88,7 M\$ en 2002-2003, soit une dépense additionnelle de 23,3 M\$.

– Près de 13 M\$ de plus pour rémunérer le personnel associé à la création, la production et la diffusion

Les coûts rattachés à la création, la production et la diffusion servent à rémunérer le personnel artistique (directeur artistique, metteur en scène, chorégraphe, chef d'orchestre, commissaire, artiste, interprète, *etc.*) et technique (équipe de scène, monteur d'exposition, régisseur, projectionniste, *etc.*) employé par les organismes et à rétribuer le travail des créateurs. Un montant 69,3 M\$ leur a été versé en 2002-2003, soit l'équivalent de plus de 69 % de l'ensemble des coûts reliés à la main-d'œuvre.

Les activités de création, de production et de diffusion sont basées sur un ensemble de projets dont la continuité n'est pas assurée dans le temps, exigeant ainsi l'embauche d'un personnel spécialisé, pour une durée déterminée, afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des activités. Cette caractéristique fondamentale du fonctionnement des organismes impose un roulement important du personnel de création, de production et de diffusion qui nécessite un recrutement constant des effectifs pour permettre la concrétisation de la programmation annuelle, avec, toutefois, des conditions de travail plus instables.

Les coûts de la main-d'œuvre reliés à ces fonctions, ont augmenté de 5,1 % par année depuis 1998-1999. Ces augmentations ont permis de verser près de 13 M\$ de plus à cette catégorie de personnel en 2002-2003, soit une moyenne de 49 338 \$ par organisme. Cette somme représente 59 % de toutes les augmentations consenties pour rémunérer l'ensemble du personnel.

– Près de 9 M\$ de plus pour le personnel affecté à la gestion

Les coûts de la main-d'œuvre pour la gestion des organismes artistiques comprennent les sommes affectées à **trois fonctions essentielles** au sein des organismes : celles liées à **l'administration générale** (directeur administratif, soutien administratif, *etc.*), celles consacrées à la **recherche de financement** et celles pour assurer **les communications ou la mise en marché** des activités artistiques. Au cours de l'année 2002-2003, l'équivalent de 31 % des coûts de la main-d'œuvre a servi à rémunérer l'ensemble de ces fonctions rattachées à la gestion des organismes. Ces coûts sont requis pour assurer toutes les tâches nécessaires au fonctionnement et à la gestion des organismes. Même si la taille des organismes artistiques dépasse rarement celle des petites et moyennes entreprises, une obligation minimale de gestion est requise qui nécessite une spécialisation et une répartition des tâches et des fonctions entre les secteurs administratif et artistique au sein des organismes.

Il faut rappeler que plusieurs organismes ont bénéficié au cours des dernières années d'une aide substantielle provenant du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec pour renforcer les fonctions liées à la gestion. Le Fonds a soutenu des projets de développement organisationnel ayant pour objets le développement et la fidélisation des publics, le développement de nouveaux marchés, la diversification des sources de financement, la réalisation de projets structurants par la mise en commun de ressources, l'établissement de formes de partenariat et l'organisation de campagnes de financement, le tout dans une perspective de stabilisation financière des organismes²².

Les coûts de la main-d'œuvre liée à la gestion atteignaient 31,6 M\$, en 2002-2003, et ont augmenté en moyenne de 8,4 % par année depuis 1998-1999. Cela représente donc une somme additionnelle 8,7 M\$ qui a été utilisée pour assurer l'ensemble de ces fonctions en 2002-2003. Chaque organisme a affecté en moyenne un montant

²² Volet I du programme de subventions du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec.

additionnel de 34 250 \$ à la rémunération du personnel rattaché à la gestion en 2002-2003 comparativement à 1998-1999. Cette augmentation, bien qu'elle soit importante, semble toutefois insuffisante pour retenir les travailleurs expérimentés, recruter des jeunes diplômés et assurer une certaine pérennité aux organismes²³. Régulièrement, ceux-ci font face à un taux de roulement important de leur personnel administratif et à des problèmes de recrutement et de rétention. « *Il arrive souvent que ce soit les efforts surhumains d'un membre fondateur ou d'un haut dirigeant qui assure l'existence ou la continuité de l'organisation.*²⁴ »

Les sommes affectées pour rémunérer le personnel administratif représentent 23 % des coûts en main-d'œuvre et s'élevaient à 22,9 M\$ en 2002-2003. Ces sommes ont servi à faire en sorte que l'organisme remplisse sa mission de façon efficace et que celui-ci dispose des ressources nécessaires à sa survie et à son développement. Un montant additionnel de 5,4 M\$, comparativement à 1998-1999, a permis d'augmenter la rémunération de cette catégorie de personnel, soit une hausse annuelle moyenne de 6,9 % des sommes consacrées à ces fonctions.

La recherche de financement, de mécènes et de commanditaires représente un coût relativement plus élevé pour les organismes au fil des ans. Cette fonction vise à permettre à l'organisme de compter sur un financement diversifié pour assurer son fonctionnement et son développement. « *Il faut continuellement trouver de nouveaux partenaires, frapper à la bonne porte, présenter un dossier convaincant, susciter un intérêt pour ses activités et ses projets, proposer de nouvelles initiatives pour intéresser les entreprises et les individus à contribuer financièrement à son fonctionnement.*²⁵ » Les montants requis pour rémunérer le personnel affecté à la recherche de financement ont augmenté de 0,7 M\$ à 1,3 M\$, soit une hausse de 0,6 M\$ depuis 1998-1999, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de près de 16 % des coûts de la main-d'œuvre.

Les sommes destinées à la promotion des activités artistiques des organismes et à la sollicitation de nouveaux publics ont également connu une croissance importante au cours des dernières années. Les coûts de mise en marché représentaient une proportion relativement plus grande dans les dépenses engagées en 2002-2003 comparativement à celles de 1998-1999. Les montants versés pour la rémunération du personnel rattaché aux communications et à la mise en marché étaient de 4,6 M\$, en 1998-1999, passant à plus de 7,3 M\$, en 2002-2003, enregistrant une hausse annuelle moyenne de 12,5 %.

– 59 % des coûts additionnels de la main-d'œuvre pour les fonctions liées à la création, la production et la diffusion des organismes

Les organismes ont consacré 59 % de l'ensemble des coûts additionnels affectés à la main-d'œuvre pour rétribuer le personnel associé à la création, à la production et la diffusion (+12,5 M\$), 25 % pour le personnel rattaché à l'administration (+5,4 M\$), 13 % pour le personnel des communications et de la mise en marché (2,7 M\$), et près de 3 % pour le personnel qui se consacre à la recherche de financement (0,6 M\$).

– Augmentation des revenus et des coûts de la main-d'œuvre pour les organismes de toutes tailles

Si nous considérons la taille des organismes²⁶, nous constatons que la majorité d'entre eux sont de très petite taille. Près de 67 % des organismes ont des revenus inférieurs à 500 000 \$ annuellement (170 organismes). À eux seuls, ces organismes génèrent 22 % de l'ensemble des revenus. Il faut également mentionner le nombre important d'organismes ayant des revenus inférieurs à 250 000 \$ (36 % des organismes) et souligner que seulement 17 % enregistrent des revenus de un million et plus annuellement.

²³ Conférence canadienne des arts, *Gestion créative dans les arts et le patrimoine : rétention et renouvellement de la gestion professionnelle pour le XXI^e siècle*, Rapport final de la phase 1, juillet 2002, 48 pages.

²⁴ Mercadex International Inc., *Le reflet de notre avenir – Une étude des questions sur les ressources humaines dans le secteur culturel au Canada, Constats et recommandations*, présenté au Conseil des ressources humaines du secteur culturel, décembre 2002, p. 12.

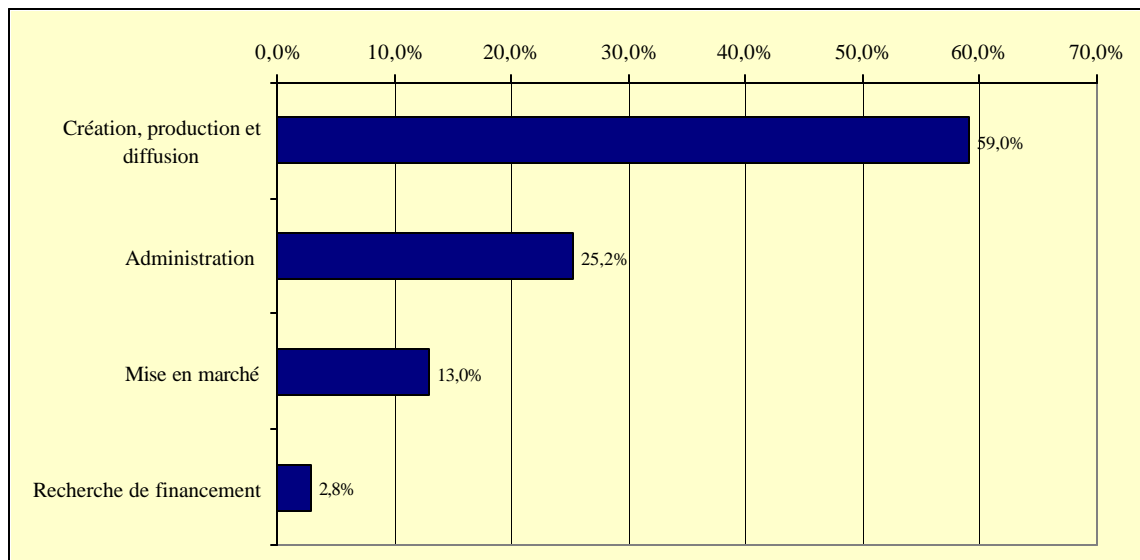
²⁵ Hardy, G., « Le financement privé des arts et des lettres au Québec », *Constats du CALQ*, Conseil des arts et des lettres du Québec, numéro 5, juillet 2003, p. 7.

²⁶ La taille des organismes est mesurée selon l'ensemble des revenus réalisés en 2002-2003.

Tableau 9
Dépenses des organismes artistiques en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	97 454,4 \$	67,2 %	118 518,3 \$	62,5 %	5,0 %
Salaires, cachets et droits	56 758,1 \$	39,1 %	69 289,9 \$	36,5 %	5,1 %
Autres frais	40 696,3 \$	28,1 %	49 228,4 \$	26,0 %	4,9 %
Administration	30 749,3 \$	21,2 %	44 036,4 \$	23,2 %	9,4 %
Salaires et honoraires	17 582,2 \$	12,1 %	22 935,1 \$	12,1 %	6,9 %
Autres frais	13 167,1 \$	9,1 %	21 101,3 \$	11,1 %	12,5 %
Recherche de financement	2 155,6 \$	1,5 %	5 377,4 \$	2,8 %	25,7 %
Salaires et honoraires	746,4 \$	0,5 %	1 343,3 \$	0,7 %	15,8 %
Autres frais	1 409,2 \$	1,0 %	4 034,1 \$	2,1 %	30,1 %
Communications et mise en marché	14 354,7 \$	9,9 %	20 910,0 \$	11,0 %	9,9 %
Salaires et honoraires	4 568,4 \$	3,2 %	7 318,3 \$	3,9 %	12,5 %
Autres frais	9 786,3 \$	6,7 %	13 591,8 \$	7,2 %	8,6 %
Autres dépenses	301,2 \$	0,2 %	779,8 \$	0,4 %	26,8 %
Dépenses totales	145 015,2 \$	100,0 %	189 621,9 \$	100,0 %	6,9 %
Salaires, cachets, droits et honoraires	79 655,2 \$	54,9 %	100 886,5 \$	53,2 %	6,1 %
Autres	65 360,0 \$	45,1 %	88 735,4 \$	46,8 %	7,9 %

Graphique III
Répartition des coûts additionnels pour la main-d'œuvre selon les différentes fonctions



Tous les organismes, quelle que soit leur taille, ont connu des augmentations relativement importantes de leurs revenus au cours des dernières années. Il s'agit d'augmentations annuelles moyennes variant entre 5 % et 9 % qui leur ont permis de bénéficier de sommes additionnelles pour la réalisation de leurs activités. Les organismes dont les revenus sont de un million et plus pouvaient ainsi compter, en 2002-2003, sur des revenus additionnels atteignant près de 30 M\$, une moyenne de 685 830 \$ de plus par organisme. Pour les organismes dont les revenus étaient inférieurs à 250 000 \$, les revenus additionnels se chiffraient à 2,5 M\$ et correspondaient en moyenne à près de 19 250 \$ par organisme. Les augmentations de revenus les plus importantes ont été enregistrées par les organismes dont les revenus se situaient entre 500 000 \$ et 999 999 \$, avec une croissance

annuelle moyenne s'élevant à plus de 9 %, leur procurant ainsi des revenus supplémentaires de plus de 8 M\$ et un revenu additionnel de 203 210 \$ par organisme.

Les coûts de main-d'œuvre ont également connu une croissance annuelle moyenne variant entre 5% et 9% selon la taille des organismes. Ces hausses se sont traduites par des augmentations variant entre 19 250 \$ par organisme, pour ceux dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$ annuellement, et de 265 000 \$ par organisme pour ceux dont les revenus sont supérieurs à un million de dollars.

Nous verrons, dans les sections suivantes, ce qu'il en est de l'augmentation des revenus et des coûts de la main-d'œuvre pour les organismes de production en arts de la scène, les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques ainsi que pour les périodiques culturels, ces trois secteurs ayant déjà fait l'objet d'une analyse dans le cadre de Portraits économiques²⁷ élaborés par le Conseil.

Tableau 10
Revenus et coûts de la main-d'œuvre des organismes artistiques
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Taille des organismes	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	\$ par organisme	\$	\$ par organisme	
Moins de 250,0 \$ (92 organismes)					
- Total des revenus	10 943,7 \$	119,0 \$	13 404,2 \$	145,7 \$	5,2%
- Coûts de la main-d'œuvre	4 712,7 \$	51,2 \$	6 483,3 \$	70,5 \$	8,3%
250,0 \$ à 499,9 \$ (78 organismes)					
- Total des revenus	21 657,2 \$	277,7 \$	28 346,5 \$	363,4 \$	7,0%
- Coûts de la main-d'œuvre	10 894,5 \$	139,7 \$	14 781,1 \$	189,5 \$	7,9%
500,0 \$ à 999,9 \$ (41 organismes)					
- Total des revenus	19 711,1 \$	480,8 \$	28 042,9 \$	684,0 \$	9,2%
- Coûts de la main-d'œuvre	9 631,7 \$	234,9 \$	13 808,5 \$	336,8 \$	9,4%
1 000,0 \$ et plus (43 organismes)					
- Total des revenus	93 087,1 \$	2 164,8 \$	122 577,8 \$	2 850,6 \$	7,1%
- Coûts de la main-d'œuvre	54 416,3 \$	1 265,5 \$	65 813,6 \$	1 530,5 \$	4,9%
Total (254 organismes)					
- Total des revenus	145 399,1 \$	572,4 \$	192 371,4 \$	757,4 \$	7,2%
- Coûts de la main-d'œuvre	79 655,2 \$	313,6 \$	100 886,5 \$	397,2 \$	6,1%

2.2

L'impact sur les coûts de la main-d'œuvre pour les organismes de production en arts de la scène

Les organismes de production en arts de la scène œuvrent dans les disciplines des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la danse, de la musique et du théâtre. Sous chacune de ces disciplines se greffent divers types d'organismes qui se spécialisent dans un créneau particulier ou s'adressent à une clientèle spécifique. C'est ainsi que nous retrouvons des organismes de danse moderne, contemporaine, de ballet classique, de ballet jazz ou de danse folklorique ; des ensembles de musique de chambre, contemporaine, lyrique ou symphonique et des troupes de théâtre de création ou de répertoire ou qui se consacrent à l'enfance et la jeunesse.

Des 113 organismes retenus pour la présente analyse, 51 % d'entre eux sont des organismes de théâtre²⁸ (58), 26 % sont des organismes de musique (29), 18 % des organismes de danse (21) et 4% des organismes des arts

²⁷ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Portraits économiques des organismes de production en musique, en théâtre, en danse, Portrait économique des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques*, octobre 2000, et *Portrait économique des périodiques culturels*, février 2002.

²⁸ Incluant les arts du cirque (1 organisme).

multidisciplinaires (5). Tous ces organismes ont généré des revenus de l'ordre de plus de 140 M\$ en 2002-2003 et versé en salaires, cachets et droits, près de 79 M\$.

– Augmentation de l'ensemble des revenus

Le total des revenus de ces organismes était de 108,7 M\$, en 1998-1999, et a augmenté à 139,3 M\$, en 2002-2003, enregistrant une croissance annuelle moyenne de 6,4 % pour un montant additionnel de 30,6 M\$. Cela s'est traduit par une augmentation des revenus d'exploitation de 8 M\$, de ceux en provenance du secteur privé de 9,2 M\$ et de ceux venant du secteur public de 13,4 M\$, dont 9,1 M\$ provenaient du Conseil des arts et des lettres du Québec.

– 14,5 M\$ de plus pour la main-d'œuvre

Les coûts de la main-d'œuvre représentaient plus de 57 % de toutes les dépenses engagées par les organismes de production en arts de la scène en 2002-2003. Ils ont augmenté annuellement de 5,2 % au cours des dernières années, se chiffrant à 14,5 M\$ de plus qu'en 1998-1999.

Tableau 11
Revenus des organismes de production en arts de la scène
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Revenus (113 organismes)	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	46 354,6 \$	42,6 %	54 377,9 \$	39,0 %	4,1 %
Soutien privé	11 599,8 \$	10,7 %	20 765,8 \$	14,9 %	15,7 %
Soutien public	50 786,7 \$	46,7 %	64 155,3 \$	46,1 %	6,0 %
- Gouvernement du Québec	31 005,5 \$	28,5 %	40 378,5 \$	29,0 %	6,8 %
- Conseil des arts et des lettres	27 387,8 \$	25,2 %	36 465,3 \$	26,2 %	7,4 %
- Autres ministères et organismes	3 617,7 \$	3,3 %	3 913,2 \$	2,8 %	2,0 %
- Gouvernement du Canada	13 929,7 \$	12,8 %	17 655,8 \$	12,7 %	6,1 %
- Gouvernements municipaux et autres	5 851,5 \$	5,4 %	6 121,0 \$	4,4 %	1,1 %
Total des revenus	108 741,1 \$	100,0 %	139 299,1 \$	100,0 %	6,4 %

Les montants versés pour la rémunération du personnel associé à la création, la production et la diffusion représentaient 75 % de l'ensemble des coûts en main-d'œuvre en 2002-2003. Avec une croissance annuelle moyenne de 4,3 % au cours des dernières années, ces montants atteignaient près de 60 M\$ soit 9,2 M\$ de plus pour assurer la rémunération du personnel affecté à ces différentes fonctions au sein des organismes.

Les sommes supplémentaires allouées aux salaires du personnel de gestion s'élevaient à 5,3 M\$ dont 2,8 M\$ ont été affectés à la rémunération du personnel administratif, 0,6 M\$ au personnel rattaché à la recherche de financement et 1,9 M\$ au personnel assurant les communications et la mise en marché.

L'annexe 1 présente des données complémentaires concernant les revenus et les dépenses des organismes de théâtre, de musique, de danse et des arts multidisciplinaires.

2.3 L'impact sur les coûts de la main-d'œuvre pour les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques

Les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques sont des organismes sans but lucratif, gérés par des artistes, qui assurent des conditions propices à la production et à la diffusion d'œuvres issues d'une pluralité de pratiques artistiques. Ils sont présents sur l'ensemble du territoire québécois et fournissent aux créateurs aguerris comme aux artistes de la relève des équipements et des services favorables au développement de leur carrière et

à la diffusion de leurs œuvres. Ces centres offrent plusieurs expositions qui permettent aux artistes québécois de diffuser leurs œuvres et donnent au public un accès privilégié à l'art actuel et contemporain du Québec.²⁹

Les 55 centres d'artistes retenus, dont 42 sont des centres en arts visuels et 13 des centres en arts médiatiques, ont enregistré des revenus totalisant plus de 14 M\$, en 2002-2003, et versé en salaires, cachets et droits près, de 7 M\$.

Tableau 12
Dépenses des organismes de production en arts de la scène
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	80 062,3 \$	72,9%	94 928,5 \$	68,9%	4,3%
Salaires, cachets et droits	50 292,2 \$	45,8%	59 483,3 \$	43,2%	4,3%
Autres frais	29 770,1 \$	27,1%	35 445,2 \$	25,7%	4,5%
Administration	17 739,0 \$	16,1%	24 209,7 \$	17,6%	8,1%
Salaires et honoraires	9 723,5 \$	8,9%	12 552,3 \$	9,1%	6,6%
Autres frais	8 015,5 \$	7,3%	11 657,4 \$	8,5%	9,8%
Recherche de financement	1 788,5 \$	1,6%	4 808,8 \$	3,5%	28,1%
Salaires et honoraires	597,9 \$	0,5%	1 171,0 \$	0,9%	18,3%
Autres frais	1 190,6 \$	1,1%	3 637,8 \$	2,6%	32,2%
Communications et mise en marché	10 272,7 \$	9,4%	13 758,2 \$	10,0%	7,6%
Salaires et honoraires	3 843,2 \$	3,5%	5 763,7 \$	4,2%	10,7%
Autres frais	6 429,6 \$	5,9%	7 994,4 \$	5,8%	5,6%
Dépenses totales	109 862,6 \$	100,0%	137 705,2 \$	100,0%	5,8%
Salaires, cachets, droits et honoraires	64 456,8 \$	58,7%	78 970,4 \$	57,3%	5,2%
Autres	45 405,7 \$	41,3%	58 734,8 \$	42,7%	6,6%

– Croissance de l'ensemble des revenus

Les revenus des centres d'artistes ont augmenté annuellement de 8,5 %, passant de 10,4 M\$, en 1998-1999, à 14,4 M\$, en 2002-2003, soit une hausse de près de 4 M\$. Cette augmentation est attribuable en grande partie aux sommes additionnelles consenties par les gouvernements du Québec et du Canada. Ces deux instances gouvernementales ont, en effet, accru leurs contributions financières respectives de 2,8 M\$ et de 1,3 M\$ au cours de cette période.

– 2,2 M\$ de plus pour l'ensemble de la main-d'œuvre

Les augmentations importantes dans les revenus des centres d'artistes ont permis d'accroître les montants consacrés à la rémunération de l'ensemble du personnel et au versement des droits d'auteurs et d'exposition aux artistes et collaborateurs impliqués dans la réalisation des différentes activités offertes par ces organismes. Les coûts en main-d'œuvre, qui représentaient 47 % de toutes les dépenses en 2002-2003, ont augmenté annuellement de 10,4 % au cours des dernières années, permettant aux centres d'artistes de verser 2,2 M\$ de plus aux artistes et à leur personnel.

La nature des activités et des services offerts par les centres d'artistes font que la majeure partie des dépenses engagées au cours d'une année sont consacrées à la gestion (plus de 70 %). C'est d'ailleurs le personnel affecté aux tâches administratives (souvent avec l'aide de bénévoles) qui prend en charge les fonctions liées à la recherche de financement et aux communications pour publiciser les activités de l'organisme. Les coûts en main-

²⁹ Hardy, G. et LaRoche, H. «Les expositions d'art contemporain dans les centres d'artistes en arts visuels», *Constats du CALQ*, Conseil des arts et des lettres du Québec, à paraître en juillet 2004.

d'œuvre pour ces fonctions ont connu une croissance annuelle moyenne de 9,4 % depuis 1998-1999, permettant au personnel de gestion de bénéficier d'un montant supplémentaire de 1,6 M\$.

Tableau 13
Revenus des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Revenus (55 organismes)	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	2 893,2 \$	27,8 %	2 802,6 \$	19,5 %	-0,8 %
Soutien privé	342,3 \$	3,3 %	434,0 \$	3,0 %	6,1 %
Soutien public	7 164,0 \$	68,9 %	11 154,3 \$	77,5 %	11,7 %
- Gouvernement du Québec	4 031,2 \$	38,8 %	6 876,7 \$	47,8 %	14,3 %
- Conseil des arts et des lettres	2 939,0 \$	28,3 %	4 666,3 \$	32,4 %	12,3 %
- Autres ministères et organismes	1 092,3 \$	10,5 %	2 210,4 \$	15,4 %	19,3 %
- Gouvernement du Canada	1 908,2 \$	18,3 %	3 252,0 \$	22,6 %	14,3 %
- Gouvernements municipaux et autres	1 224,6 \$	11,8 %	1 025,6 \$	7,1 %	-4,3 %
Total des revenus	10 399,5 \$	100,0 %	14 390,8 \$	100,0 %	8,5 %

De même, les sommes ajoutées pour rétribuer le personnel affecté à la création, à la production et la diffusion ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 14,4 % depuis 1998-1999, permettant aux centres d'artistes de verser 0,6 M\$ à cette catégorie de personnel et de collaborateurs.

L'annexe 2 présente des données complémentaires concernant les revenus et les dépenses des centres d'artistes en arts visuels et ceux en arts médiatiques.

Tableau 14
Dépenses des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	3 583,9 \$	35,6 %	4 086,8 \$	28,5 %	3,3 %
Salaires, cachets et droits	878,8 \$	8,7 %	1 506,5 \$	10,5 %	14,4 %
Autres frais	2 705,1 \$	26,9 %	2 580,3 \$	18,0 %	-1,2 %
Administration	6 247,7 \$	62,1 %	10 013,1 \$	69,7 %	12,5 %
Salaires et honoraires	3 661,3 \$	36,4 %	5 247,7 \$	36,6 %	9,4 %
Autres frais	2 586,4 \$	25,7 %	4 765,4 \$	33,2 %	16,5 %
Recherche de financement	116,2 \$	1,2 %	135,9 \$	0,9 %	4,0 %
Salaires et honoraires	-\$	0,0 %	-\$	0,0 %	
Autres frais	116,2 \$	1,2 %	135,9 \$	0,9 %	4,0 %
Autres dépenses	119,9 \$	1,2 %	120,5 \$	0,8 %	0,1 %
Dépenses totales	10 067,8 \$	100,0 %	14 356,2 \$	100,0 %	9,3 %
Salaires, cachets, droits et honoraires	4 540,1 \$	45,1 %	6 754,2 \$	47,0 %	10,4 %
Autres	5 527,6 \$	54,9 %	7 602,0 \$	53,0 %	8,3 %

2.4 L'impact sur les coûts de la main-d'œuvre pour les périodiques culturels

Les périodiques culturels « *représentent une précieuse source d'information sur l'ensemble de l'activité artistique et littéraire qui se déroule au Québec et sur la jeune littérature qui s'y fait. Ils jouent aussi un rôle non négligeable auprès des créateurs et du public amateur d'art et de littérature. Ces périodiques sont accessibles dans l'ensemble des régions du Québec.*³⁰ » Ils ont enregistré des revenus de plus de 3,5 M\$ en 2002-2003 et attribué 1,5 M\$ en salaires, cachets et droits à leur personnel et différents collaborateurs.

– *Augmentation des revenus*

Les revenus des périodiques culturels (24 périodiques) ont augmenté de 0,8 M\$ au cours des dernières années, pour se situer à plus de 3,5 M\$, en 2002-2003, par rapport à 2,7 M\$, en 1998-1999, soit une hausse annuelle moyenne de 6,9 % au cours de ces années. Ces hausses sont attribuables aux sommes additionnelles consenties par le secteur public, plus particulièrement du gouvernement du Québec, dont les contributions se sont accrues de 0,5 M\$ en 2002-2003 1998-1999, soit une hausse annuelle moyenne de près de 12 %.

Tableau 15
Revenus des périodiques culturels en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Revenus (24 périodiques)	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	777,3 \$	28,7 %	936,9 \$	26,5 %	4,8 %
Soutien privé	40,6 \$	1,5 %	55,4 \$	1,6 %	8,1 %
Soutien public	1 888,3 \$	69,8 %	2 544,7 \$	71,9 %	7,7 %
- Gouvernement du Québec	879,2 \$	32,5 %	1 380,2 \$	39,0 %	11,9 %
- Conseil des arts et des lettres	875,0 \$	32,3 %	1 184,3 \$	33,5 %	7,9 %
- Autres ministères et organismes	4,2 \$	0,2 %	195,9 \$	5,5 %	161,3 %
- Gouvernement du Canada	820,5 \$	30,3 %	973,7 \$	27,5 %	4,4 %
- Gouvernements municipaux et autres	188,5 \$	7,0 %	190,8 \$	5,4 %	0,3 %
Total des revenus	2 706,2 \$	100,0 %	3 537,0 \$	100,0 %	6,9 %

– *Une croissance significative des coûts de la main-d'œuvre*

En 2002-2003, les coûts de la main-d'œuvre pour les périodiques culturels représentaient 44 % de l'ensemble des dépenses. Ces coûts ont augmenté de 6,2 % depuis 1998-1999, passant de 1,1 M\$ à 1,5 M\$ en 2002-2003. C'est ainsi qu'un montant additionnel de 0,4 M\$ a permis de hausser la rémunération du personnel et des collaborateurs nécessaires pour assurer la production éditoriale. Les sommes versées en salaires, cachets et droits pour le personnel associé à la création, la production et la diffusion ont augmenté de 0,7 M\$ à près de 1 M\$, enregistrant une hausse annuelle de 5,6 %.

³⁰ Gouvernement du Québec, *Politique de la lecture et du livre – Le temps de lire, un art de vivre*, 1998, p. 55.

Tableau 16
Dépenses des périodiques culturels en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	1 447,8 \$	53,6 %	1 843,5 \$	52,9 %	6,2 %
Salaires, cachets et droits	728,8 \$	27,0 %	950,9 \$	27,3 %	6,9 %
Autres frais	718,9 \$	26,6 %	892,7 \$	25,6 %	5,6 %
Administration	655,5 \$	24,3 %	824,6 \$	23,7 %	5,9 %
Salaires et honoraires	315,4 \$	11,7 %	391,9 \$	11,3 %	5,6 %
Autres frais	340,2 \$	12,6 %	432,7 \$	12,4 %	6,2 %
Communications et mise en marché	414,0 \$	15,3 %	586,8 \$	16,8 %	9,1 %
Salaires et honoraires	83,8 \$	3,1 %	172,2 \$	4,9 %	19,7 %
Autres frais	330,2 \$	12,2 %	414,5 \$	11,9 %	5,8 %
Autres dépenses	181,2 \$	6,7 %	228,3 \$	6,6 %	5,9 %
Dépenses totales	2 698,5 \$	100,0 %	3 483,2 \$	100,0 %	6,6 %
Salaires, cachets, droits et honoraires	1 128,0 \$	41,8 %	1 515,0 \$	43,5 %	6,2 %
Autres	1 570,5 \$	58,2 %	1 968,2 \$	56,5 %	6,9 %

Conclusion

Les sommes additionnelles et récurrentes confiées au Conseil des arts et des lettres du Québec, au cours des dernières années, ont eu des impacts importants et tangibles pour le secteur des arts et des lettres et plus particulièrement sur les conditions de création, de production et de diffusion des écrivains, des artistes professionnels et des organismes artistiques. Ces impacts sont de deux ordres.

Il y a d'abord les « *impacts directs* » qui découlent des interventions financières du Conseil. Les sommes additionnelles ont permis d'améliorer les conditions de création des écrivains et des artistes professionnels par un soutien accru à la réalisation de leurs projets de recherche et de création et à leur démarche artistique. Elles ont également contribué à appuyer les écrivains et les artistes de la relève ou en début de carrière, tout en maintenant une présence soutenue auprès des artistes plus aguerris. Pour les organismes artistiques, les sommes additionnelles leur ont procuré un financement stable et plus important pour leur fonctionnement, leur ont permis de réaliser davantage de projets au Québec et à l'extérieur. Un soutien supplémentaire qui a su profiter aux organismes établis dans toutes les régions du Québec et de tous les secteurs artistiques.

Il y a également les « *impacts indirects* », c'est-à-dire ceux engendrés par l'intermédiaire des organismes artistiques qui ont bénéficié d'un soutien accru pour améliorer la rémunération du personnel régulier et temporaire. Le Conseil a d'ailleurs signifié des attentes précises aux organismes à cet égard et ceux-ci avaient des obligations de résultats sur cet aspect³¹. Les coûts de la main-d'œuvre servant à rémunérer l'ensemble du personnel sont plus élevés et ont connu des hausses appréciables dans tous les secteurs d'activités au cours des dernières années. Ces hausses sont attribuables aux augmentations enregistrées dans toutes les sources de revenus des organismes, tant publiques, que privées, ainsi que des revenus provenant de leurs propres activités et des efforts consentis pour diversifier et accroître leurs revenus.

La quasi-totalité des sommes accordées aux organismes par le Conseil a été affectée pour accroître les coûts de la main-d'œuvre, c'est-à-dire la rémunération du personnel, le nombre d'effectifs requis pour la réalisation de l'ensemble des activités et/ou le temps de travail. Tous les secteurs ont consacré la majeure partie des sommes additionnelles reçues pour rétribuer le personnel et hausser de façon tangible les coûts de la main-d'œuvre, au

³¹ Dans la lettre de transmission de la subvention, le Conseil spécifiait que « *La bonification des cachets, droits, honoraires et salaires devra être visible dans le rapport financier. De plus, les organismes sont tenu de remplir un rapport sur l'utilisation des sommes supplémentaires reçues.* »

cours des dernières années. La nature de leurs activités a par ailleurs teintée la répartition des augmentations entre les différentes fonctions du personnel. Certains organismes ont affecté une portion plus grande de ces augmentations pour le personnel associé à la création, à la production et la diffusion, d'autres ont accordé un peu plus d'importance aux fonctions entourant la gestion. La taille des organismes a également influencé cette répartition entre les différentes fonctions du personnel.

Il est par contre évident que toutes les augmentations des coûts de la main-d'œuvre et du niveau de la rémunération du personnel régulier et temporaire, requièrent des revenus stables et récurrents pour permettre aux organismes de remplir leurs engagements salariaux et réaliser toutes leurs activités sans compromettre leur survie financière. C'est là tous les enjeux du financement du secteur des arts et des lettres puisqu'une portion importante des revenus des organismes artistiques a un caractère aléatoire et instable. Les différentes activités sont soumises aux règles du marché pour rejoindre et fidéliser un public déjà très sollicité. Les différents projets doivent souvent être inusités pour attirer un financement privé devenu de plus en plus exigeant. Les contributions du secteur public sont dorénavant assujetties aux contraintes budgétaires que s'imposent les différents paliers de gouvernement.

Tous ces enjeux au regard du financement ne doivent toutefois pas compromettre le paysage culturel du Québec, la diversité des modes d'expression et la perméabilité qu'il présente face aux grands courants actuels. Le secteur des arts et des lettres est un secteur essentiel à l'affirmation de l'identité culturelle du Québec qui, pour assurer sa pérennité et son développement, a besoin d'un soutien de l'État. La *Politique culturelle du Québec, Notre culture, Notre avenir*, a clairement réitéré cette nécessité et placé au cœur de ses priorités le soutien aux créateurs et aux organismes qui les supportent.

Recherche et rédaction : Gaétan Hardy
Compilation statistique : Christiane Gagnon
Supervision : Ginette Richard, directrice
Direction de la Coordination et de l'Administration

Révision et édition : Julie Dufresne et Geneviève Picard
Direction de l'Action territoriale et des Communications
ISSN 1496-7375

La traduction ou la reproduction totale ou partielle de ce bulletin sont autorisées à condition de mentionner la source. Ce bulletin est disponible en format PDF sur le site Web du Conseil : www.calq.gouv.qc.ca

Pour être informé de la parution de ce bulletin, veuillez envoyer un message à constats@calq.gouv.qc.ca ayant pour sujet « abonnement » et précisant votre nom et celui de l'organisme auquel vous êtes rattaché, s'il y a lieu.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne autant les femmes que les hommes.

Conseil des arts et des lettres du Québec

Québec (Siège social)
79, boul. René-Lévesque Est
3^e étage
Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707
Sans frais : 1 800 897-1707
Télécopieur : 418 643-4558

Montréal
500, place d'Armes
15^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone : 514 864-3350
Sans frais : 1 800 608-3350
Télécopieur : 514 864-4161

Références

BERNARD, A. «La circulation des productions québécoises en arts de la scène au Québec en 2000-2001 », *Constats du CALQ*, Conseil des arts et des lettres du Québec, numéro 4, février 2003, 14 pages.

Conférence canadienne des arts. *Gestion créative dans les arts et le patrimoine : rétention et renouvellement de la gestion professionnelle pour le XXI^e siècle*, Rapport final de la phase 1, juillet 2002, 48 pages.

Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec. *Rapport d'activité*, 2002, 18 pages.

Gouvernement du Québec. *Politique culturelle du Québec – Notre culture, Notre avenir*, ministère des Affaires Culturelles, 1992, 152 pages.

Gouvernement du Québec. *Politique de la lecture et du livre – Le temps de lire, un art de vivre*, ministère de la Culture et des Communications, 1998, 116 pages.

HARDY, G., «Le secteur des arts et des lettres au Québec : l'évolution de son financement par le Conseil des arts et des lettres du Québec », *Constats du CALQ*, Conseil des arts et des lettres du Québec, numéro 2, mai 2002, 12 pages.

HARDY, G., «La diffusion hors Québec des productions québécoises en arts de la scène de 2000-2001 à 2002-2003 », *Constats du CALQ*, Conseil des arts et des lettres du Québec, numéro 6, mai 2004, 22 pages.

HARDY, G., «Le financement privé des arts et des lettres au Québec », *Constats du CALQ*, Conseil des arts et des lettres du Québec, numéro 5, juillet 2003, 10 pages.

Mercadex International Inc. *Le reflet de notre avenir - Une étude des questions sur les ressources humaines dans le secteur culturel au Canada, Constats et recommandations*, présenté au Conseil des ressources humaines du secteur culturel, décembre 2002, 48 pages.

Ministère de la Culture et des Communications. *Portrait socioéconomique des artistes – Pour mieux vivre de l'art*, rendu public le 24 avril 2004, 42 pages.

Ministère de la Culture et des Communications. *Pour mieux vivre de l'art- Cahier des propositions*, avril 2004, 26 pages.

MINTZBERG, H. *Structure et dynamique des organisations*, Les Éditions d'organisation, Paris, 1982, pp. 17–81.

WME Consulting Associates. *L'incidence des subventions du Conseil des Arts sur la carrière des artistes individuels*, Conseil des Arts du Canada, mars 2000, 42 pages.

Annexe 1

Les organismes de production en arts de la scène

Tableau 17
Revenus des organismes de production en théâtre³²
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Revenus (58 organismes)	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	20 223,0 \$	45,2 %	26 761,8 \$	46,5 %	7,3 %
Soutien privé	3 168,3 \$	7,1 %	4 042,9 \$	7,0 %	6,3 %
Soutien public	21 336,9 \$	47,7 %	26 739,8 \$	46,5 %	5,8 %
- Gouvernement du Québec	13 216,6 \$	29,5 %	17 069,0 \$	29,7 %	6,6 %
- Conseil des arts et des lettres	12 059,8 \$	27,0 %	15 588,4 \$	27,1 %	6,6 %
- Autres ministères et organismes	1 156,8 \$	2,6 %	1 480,6 \$	2,6 %	6,4 %
- Gouvernement du Canada	5 702,5 \$	12,7 %	7 045,9 \$	12,2 %	5,4 %
- Gouvernements municipaux et autres	2 417,8 \$	5,4 %	2 624,9 \$	4,6 %	2,1 %
Total des revenus	44 728,1 \$	100,0 %	57 544,5 \$	100,0 %	6,5 %

Tableau 18
Dépenses des organismes de production en théâtre
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	30 619,7 \$	65,5 %	37 425,7 \$	64,9 %	5,1 %
Salaires, cachets et droits	17 368,8 \$	37,2 %	22 523,9 \$	39,1 %	6,7 %
Autres frais	13 250,8 \$	28,4 %	14 901,7 \$	25,8 %	3,0 %
Administration	9 645,1 \$	20,6 %	12 140,8 \$	21,1 %	5,9 %
Salaires et honoraires	5 137,3 \$	11,0 %	6 006,0 \$	10,4 %	4,0 %
Autres frais	4 507,8 \$	9,6 %	6 134,8 \$	10,6 %	8,0 %
Recherche de financement	667,1 \$	1,4 %	1 169,6 \$	2,0 %	15,1 %
Salaires et honoraires	244,3 \$	0,5 %	526,3 \$	0,9 %	21,2 %
Autres frais	422,8 \$	0,9 %	643,3 \$	1,1 %	11,1 %
Communications et mise en marché	5 801,4 \$	12,4 %	6 925,8 \$	12,0 %	4,5 %
Salaires et honoraires	2 497,2 \$	5,3 %	3 166,8 \$	5,5 %	6,1 %
Autres frais	3 304,3 \$	7,1 %	3 759,0 \$	6,5 %	3,3 %
Dépenses totales	46 733,3 \$	100,0 %	57 661,9 \$	100,0 %	5,4 %
Salaires, cachets, droits et honoraires	25 247,5 \$	54,0 %	32 223,0 \$	55,9 %	6,3 %
Autres	21 485,7 \$	46,0 %	25 438,9 \$	44,1 %	4,3 %

³² Incluant les arts du cirque (1 organisme).

Tableau 19
Revenus des organismes de production en musique
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Revenus (29 organismes)	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	18 009,1 \$	40,4 %	18 263,2 \$	32,1 %	0,4 %
Soutien privé	6 725,4 \$	15,1 %	14 486,4 \$	25,4 %	21,1 %
Soutien public	19 799,8 \$	44,5 %	24 224,4 \$	42,5 %	5,2 %
- Gouvernement du Québec	12 766,5 \$	28,7 %	16 125,3 \$	28,3 %	6,0 %
- Conseil des arts et des lettres	10 661,2 \$	23,9 %	14 611,1 \$	25,6 %	8,2 %
- Autres ministères et organismes	2 105,3 \$	4,7 %	1 514,2 \$	2,7 %	-7,9 %
- Gouvernement du Canada	4 536,5 \$	10,2 %	5 543,4 \$	9,7 %	5,1 %
- Gouvernements municipaux et autres	2 496,8 \$	5,6 %	2 555,7 \$	4,5 %	0,6 %
Total des revenus	44 534,3 \$	100,0 %	56 974,0 \$	100,0 %	6,4 %

Tableau 20
Dépenses des organismes de production en musique
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	34 460,8 \$	78,3 %	39 505,8 \$	72,3 %	3,5 %
Salaires, cachets et droits	25 973,5 \$	59,0 %	28 433,1 \$	52,0 %	2,3 %
Autres frais	8 487,2 \$	19,3 %	11 072,8 \$	20,3 %	6,9 %
Administration	5 608,0 \$	12,7 %	7 796,5 \$	14,3 %	8,6 %
Salaires et honoraires	3 130,6 \$	7,1 %	4 304,7 \$	7,9 %	8,3 %
Autres frais	2 477,3 \$	5,6 %	3 491,8 \$	6,4 %	9,0 %
Recherche de financement	888,4 \$	2,0 %	2 680,0 \$	4,9 %	31,8 %
Salaires et honoraires	262,6 \$	0,6 %	424,5 \$	0,8 %	12,8 %
Autres frais	625,8 \$	1,4 %	2 255,5 \$	4,1 %	37,8 %
Communications et mise en marché	3 063,5 \$	7,0 %	4 651,0 \$	8,5 %	11,0 %
Salaires et honoraires	710,5 \$	1,6 %	1 483,9 \$	2,7 %	20,2 %
Autres frais	2 353,0 \$	5,3 %	3 167,1 \$	5,8 %	7,7 %
Dépenses totales	44 020,6 \$	100,0 %	54 633,3 \$	100,0 %	5,5 %
Salaires, cachets, droits et honoraires	30 077,2 \$	68,3 %	34 646,2 \$	63,4 %	3,6 %
Autres	13 943,4 \$	31,7 %	19 987,2 \$	36,6 %	9,4 %

Tableau 21
Revenus des organismes de production en danse
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Reve nus (21 organismes)	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	7 716,4 \$	42,7 %	8 682,2 \$	38,3 %	3,0 %
Soutien privé	1 580,9 \$	8,8 %	2 137,3 \$	9,4 %	7,8 %
Soutien public	8 768,4 \$	48,5 %	11 863,3 \$	52,3 %	7,9 %
- Gouvernement du Québec	4 478,8 \$	24,8 %	6 277,9 \$	27,7 %	8,8 %
- Conseil des arts et des lettres	4 259,8 \$	23,6 %	5 563,2 \$	24,5 %	6,9 %
- Autres ministères et organismes	219,1 \$	1,2 %	714,8 \$	3,2 %	34,4 %
- Gouvernement du Canada	3 371,7 \$	18,7 %	4 709,6 \$	20,8 %	8,7 %
- Gouvernements municipaux et autres	917,9 \$	5,1 %	875,8 \$	3,9 %	-1,2 %
Total des revenus	18 065,6 \$	100,0 %	22 682,9 \$	100,0 %	5,9 %

Tableau 22
Dépenses des organismes de production en danse
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	13 964,8 \$	79,0 %	16 716,5 \$	71,4 %	4,6 %
Salaires, cachets et droits	6 477,0 \$	36,6 %	7 998,6 \$	34,2 %	5,4 %
Autres frais	7 487,8 \$	42,3 %	8 717,9 \$	37,2 %	3,9 %
Administration	2 228,4 \$	12,6 %	3 865,6 \$	16,5 %	14,8 %
Salaires et honoraires	1 322,3 \$	7,5 %	2 062,3 \$	8,8 %	11,8 %
Autres frais	906,1 \$	5,1 %	1 803,3 \$	7,7 %	18,8 %
Recherche de financement	231,5 \$	1,3 %	931,9 \$	4,0 %	41,6 %
Salaires et honoraires	91,0 \$	0,5 %	202,9 \$	0,9 %	22,2 %
Autres frais	140,5 \$	0,8 %	729,0 \$	3,1 %	50,9 %
Communications et mise en marché	1 257,7 \$	7,1 %	1 897,3 \$	8,1 %	10,8 %
Salaires et honoraires	590,3 \$	3,3 %	971,3 \$	4,1 %	13,3 %
Autres frais	667,4 \$	3,8 %	926,0 \$	4,0 %	8,5 %
Dépenses totales	17 682,4 \$	100,0 %	23 411,2 \$	100,0 %	7,3 %
Salaires, cachets, droits et honoraires	8 480,6 \$	48,0 %	11 235,0 \$	48,0 %	7,3 %
Autres	9 201,8 \$	52,0 %	12 176,2 \$	52,0 %	9,4 %

Tableau 23
Revenus des organismes de production en arts multidisciplinaires
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Revenus (5 organismes)	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	406,1 \$	28,7 %	670,7 \$	32,0 %	13,4 %
Soutien privé	125,3 \$	8,9 %	99,2 \$	4,7 %	-5,7 %
Soutien public	881,6 \$	62,4 %	1 327,8 \$	63,3 %	10,8 %
- Gouvernement du Québec	543,6 \$	38,5 %	906,2 \$	43,2 %	13,6 %
- Conseil des arts et des lettres	407,1 \$	28,8 %	702,6 \$	33,5 %	14,6 %
- Autres ministères et organismes	136,5 \$	9,7 %	203,6 \$	9,7 %	10,5 %
- Gouvernement du Canada	318,9 \$	22,6 %	357,0 \$	17,0 %	2,9 %
- Gouvernements municipaux et autres	19,1 \$	1,4 %	64,6 \$	3,1 %	35,6 %
Total des revenus	1 413,1 \$	100,0 %	2 097,7 \$	100,0 %	10,4 %

Tableau 24
Dépenses des organismes de production en arts multidisciplinaires
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	1 017,1 \$	71,3 %	1 280,5 \$	64,1 %	5,9 %
Salaires, cachets et droits	472,9 \$	33,2 %	527,7 \$	26,4 %	2,8 %
Autres frais	544,2 \$	38,2 %	752,8 \$	37,7 %	8,4 %
Administration	257,5 \$	18,1 %	406,9 \$	20,4 %	12,1 %
Salaires et honoraires	133,3 \$	9,3 %	179,3 \$	9,0 %	7,7 %
Autres frais	124,3 \$	8,7 %	227,5 \$	11,4 %	16,3 %
Recherche de financement	1,5 \$	0,1 %	27,4 \$	1,4 %	108,1 %
Salaires et honoraires	-\$	0,0 %	17,4 \$	0,9 %	
Autres frais	1,5 \$	0,1 %	10,0 \$	0,5 %	61,8 %
Communications et mise en marché	150,1 \$	10,5 %	284,1 \$	14,2 %	17,3 %
Salaires et honoraires	45,3 \$	3,2 %	141,8 \$	7,1 %	33,0 %
Autres frais	104,8 \$	7,4 %	142,3 \$	7,1 %	7,9 %
Dépenses totales	1 426,2 \$	100,0 %	1 998,8 \$	100,0 %	8,8 %
Salaires, cachets, droits et honoraires	651,4 \$	45,7 %	866,2 \$	43,3 %	7,4 %
Autres frais	774,8 \$	54,3 %	1 132,7 \$	56,7 %	10,0 %

Annexe 2 Les centres d'artistes

Tableau 25
Revenus des centres d'artistes en arts visuels
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Revenus (42 organismes)	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	702,0 \$	11,7 %	1 097,8 \$	11,7 %	11,8 %
Soutien privé	267,2 \$	4,5 %	365,5 \$	3,9 %	8,1 %
Soutien public	5 031,0 \$	83,8 %	7 910,6 \$	84,4 %	12,0 %
- Gouvernement du Québec	3 043,9 \$	50,7 %	5 166,5 \$	55,1 %	14,1 %
- Conseil des arts et des lettres	2 368,6 \$	39,5 %	3 702,1 \$	39,5 %	11,8 %
- Autres ministères et organismes	675,3 \$	11,3 %	1 464,4 \$	15,6 %	21,4 %
- Gouvernement du Canada	1 074,5 \$	17,9 %	1 904,5 \$	20,3 %	15,4 %
- Gouvernements municipaux et autres	912,6 \$	15,2 %	839,6 \$	9,0 %	-2,1 %
Total des revenus	6 000,2 \$	100,0 %	9 373,9 \$	100,0 %	11,8 %

Tableau 26
Dépenses des centres d'artistes en arts visuels
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	1 719,3 \$	28,8 %	2 630,7 \$	28,3 %	11,2 %
Salaires, cachets et droits	585,8 \$	9,8 %	1 078,7 \$	11,6 %	16,5 %
Autres frais	1 133,5 \$	19,0 %	1 552,0 \$	16,7 %	8,2 %
Administration	4 099,0 \$	68,7 %	6 482,5 \$	69,7 %	12,1 %
Salaires et honoraires	2 393,8 \$	40,1 %	3 263,0 \$	35,1 %	8,1 %
Autres frais	1 705,2 \$	28,6 %	3 219,5 \$	34,6 %	17,2 %
Recherche de financement	116,2 \$	1,9 %	135,9 \$	1,5 %	4,0 %
Salaires et honoraires	-\$	0,0 %	-\$	0,0 %	
Autres frais	116,2 \$	1,9 %	135,9 \$	1,5 %	4,0 %
Autres dépenses	28,6 \$	0,5 %	49,0 \$	0,5 %	14,4 %
Dépenses totales	5 963,1 \$	100,0 %	9 298,0 \$	100,0 %	11,7 %
Salaires, cachets, droits et honoraires	2 979,6 \$	50,0 %	4 341,7 \$	46,7 %	9,9 %
Autres frais	2 983,5 \$	50,0 %	4 956,3 \$	53,3 %	13,5 %

Tableau 27
Revenus des centres d'artistes en arts médiatiques
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Revenus	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Revenus d'exploitation	2 191,3 \$	49,8%	1 704,8 \$	34,0%	-6,1%
Soutien privé	75,1 \$	1,7%	68,4 \$	1,4%	-2,3%
Soutien public	2 132,9 \$	48,5%	3 243,6 \$	64,7%	11,0%
- Gouvernement du Québec	987,3 \$	22,4%	1 710,2 \$	34,1%	14,7%
- Conseil des arts et des lettres	570,3 \$	13,0%	964,2 \$	19,2%	14,0%
- Autres ministères et organismes	417,0 \$	9,5%	746,0 \$	14,9%	15,7%
- Gouvernement du Canada	833,6 \$	18,9%	1 347,5 \$	26,9%	12,8%
- Gouvernements municipaux et autres	312,0 \$	7,1%	186,0 \$	3,7%	-12,1%
Total des revenus	4 399,3 \$	100,0%	5 016,9 \$	100,0%	3,3%

Tableau 28
Dépenses des centres d'artistes en arts médiatiques
en 1998-1999 et en 2002-2003 (en milliers de \$)

Dépenses	1998-1999		2002-2003		Taux de croissance annuel moyen
	\$	%	\$	%	
Création, production et diffusion	1 864,6 \$	45,4 %	1 456,1 \$	28,8 %	-6,0 %
Salaires, cachets et droits	293,0 \$	7,1 %	427,8 \$	8,5 %	9,9 %
Autres frais	1 571,6 \$	38,3 %	1 028,3 \$	20,3 %	-10,1 %
Administration	2 148,8 \$	52,3 %	3 530,5 \$	69,8 %	13,2 %
Salaires et honoraires	1 267,6 \$	30,9 %	1 984,7 \$	39,2 %	11,9 %
Autres frais	881,2 \$	21,5 %	1 545,9 \$	30,6 %	15,1 %
Autres dépenses	91,3 \$	2,2 %	71,5 \$	1,4 %	-5,9 %
Dépenses totales	4 104,6 \$	100,0 %	5 058,2 \$	100,0 %	5,4 %
Salaires, cachets, droits et honoraires	1 560,5 \$	38,0 %	2 412,5 \$	47,7 %	11,5 %
Autres frais	2 544,1 \$	62,0 %	2 645,7 \$	52,3 %	1,0 %